



# ACACED

## ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES SITE LE RHEU

L'objectif est de former les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie. La formation et l'évaluation sont obligatoires pour toute personne, exerçant une activité rémunérée ou non en rapport avec les chiens, les chats ou les autres animaux domestiques

### PROGRAMME DE FORMATION

#### DIFFÉRENTS DOMAINES ABORDÉS:

- LIEU D'HÉBERGEMENT DES ANIMAUX
- ALIMENTATION
- REPRODUCTION
- SANTÉ ANIMALE
- COMPORTEMENT ANIMAL
- DROIT DES ANIMAUX
- TRANSPORT DES ANIMAUX
- LA SÉLECTION ANIMALE



4 combinaisons de catégories possibles:

<p><b>Chien</b></p> <p>308€</p> <p>14h de formation</p>	<p><b>Chien Chat</b></p> <p>396€</p> <p>18h de formation</p>	<p><b>Chien Autres animaux de compagnie</b></p> <p>396€</p> <p>18h de formation</p>	<p><b>Chien-Chat Autres animaux de compagnie</b></p> <p>484€</p> <p>22h de formation</p>
---	--	---	--

De deux à trois jours de formation selon la catégorie plus un test d'évaluation pour obtenir l'attestation de connaissances (QCM en ligne, durée réglementaire)

\*CHIFFRES SUR SITE CAMPUS MONOD





## ● Pré-requis

- Aucun pré-requis nécessaire

## ● Public visé

- La formation s'adresse aux personnes, en contact direct avec les chiens et les chats, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge, d'élevage.

## ● Pédagogie

- Envoi du livret stagiaire aux candidats avant la formation
- Une formation assurée par un formateur expérimenté, en présentiel
- Un accès aux QCM en ligne pour s'entraîner
- Deux essais à l'évaluation finale
- Le candidat obtient les résultats le jour-même

## ● Admission

- Contact par mail ou téléphone
- Fiche d'inscription
- Conseil sur le financement des formations (CPF, autofinancement...)
- Accessible aux personnes en situation de handicap

## ● Aspect législatif

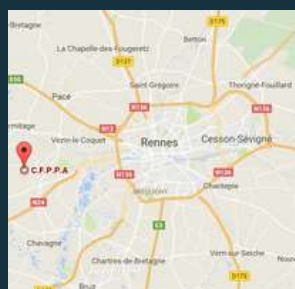
- L'autorisation d'exercer n'est valable que 10 ans. Toutes les personnes concernées doivent actualiser leurs connaissances tous les 10 ans après la date inscrite sur l'attestation de connaissances ou date de délivrance de leur certification (ACACED, diplôme ou titre).
- Le CFPPA propose les formations d'actualisation sur une journée.

## ● Contacts et Informations

**Le calendrier des sessions est disponible sur le site "campus-monod" rubrique "formations courtes".**

### **CFPPA Le Rheu**

Chargé des formations courtes  
Rue des Chardonnerets  
BP 55124 - 35650 Le Rheu  
02 99 60 87 77  
cfppa.le-rheu@educagri.fr



DOC\_28\_E1  
MAJ : 13/09/2021